Image not found or type unknown

Cession fonds de commerce / bail commercial

Par **christel32**, le **16/03/2012** à **08:04**

Bonjour,
Nous avons acheté un fonds de commerce en aout 2003 avec un bail commercial 3/6/9.
Nous vendons notre fonds de commerce à une personne qui a deja un commerce sur la même ville et qui souhaite ajouter cette activité à la sienne.
Du fait que nous vendons notre fonds nous souhaitons savoir si nous sommes toujours redevable du loyer du local commercial ou si nous sommes obligés de trouver qq'un pour occuper le local.
N'ayant plus d'activités est ce que le bail commercial peut etre toujours d'actualité ?
Merci

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés